



## TETRAA

995 avenue Ganzin  
83220 Le Pradet  
+33(0)6.17.06.79.79

SIRET : 479 022 238 00014 APE 804C

Le Pradet, le 8 mai 2014

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité vous inscrire au prochain stage **ACLS** que nous organisons selon le programme de la **Fondation des Maladies du Cœur du Québec**, avec la référence d'un Maître-Instructeur canadien. Nous sommes heureux de vous informer des modalités de ce stage.

### LIEU de STAGE

Non défini à l'heure actuelle. Département 83 Var.

### HORAIRES indicatifs

1<sup>er</sup> jour de stage : 07:45 - Accueil des stagiaires  
12:15 à 13:15 - Lunch snack  
18:30 - Fin de première journée

2<sup>ème</sup> jour de stage : 07:45 - Accueil des stagiaires  
12:00 à 13:30 - Lunch snack  
18:00 - Fin de stage

### ACCES

Envoyer par email au jour de validation du stage, une semaine au plus tard après clôture des inscriptions

### HOTELS

Liste donnée à titre indicatif par email au jour de validation du stage.

### TARIFS

Le tarif est de 620 € (50€ de frais de dossier) comprenant :

- > Le droit d'entrée au stage Advanced Cardiovascular Life Support Provider
- > L'enregistrement sur les listes de la Fondation des Maladies du Cœur du Québec
- > 2 repas snack et les pauses intermédiaires du stage ACLS dans le Var
- > Le Handbook of Emergency Cardiovascular Care version 2012 en français



Il ne comprend pas les frais aller-retour et hébergement du stagiaire ainsi que le repas du soir.

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Le Directeur de cours et responsable pédagogique de cette session est

**Docteur Jean Guy RICARD**

*Médecin Urgentiste Rouyn Noranda Québec*

*Maitre-Instructeur ACLS*

L'élaboration, l'organisation, la logistique et le financement de cette session sont assurés par

**TétrAa** 995 avenue Ganzin 83220 Le Pradet - France

**Thierry ALLEMOZ** Responsable des formations et Logistique +33(0)6.18.96.41.34

*Coordonnateur ACLS PHTLS PALS*

*Instructeur ACLS-ALS-PHTLS-AED-BLS*

Le contrôle qualité de cette session sera assuré par la :

**FMCQ** Fondation des Maladies du Coeur du Québec

## INSCRIPTION

Votre inscription sera effective à réception de toutes les pièces suivantes :

- chèque de 620 €uros** de réservation libellé à l'ordre de « TETRAA » encaissé 60 jours avant la formation
- photo d'identité récente**
- bulletin d'inscription** correctement et complètement rempli
- Voir les conditions d'annulation. L'attestation de présence sera remise en fin de stage.
- Si vous souhaitez acheter en supplément le livre anglais ACLS Provider 2010, merci de nous le faire savoir en ajoutant un chèque de 70 €uros,

## PARTICULARITES

Les documentations françaises vous seront adressées après réception de vos chèques, au plus tard 1 mois avant la session, à l'adresse mentionnée sur le bulletin d'inscription. N'omettez pas de signaler à TétrAa toutes anomalies.

Site : <http://www.tetraa.org> / Email : [info@tetraa.org](mailto:info@tetraa.org) / Téléphone : +33(0)6.17.06.79.79

CONDITIONS PARTICULIERES RELATIVES AU SEJOUR DE FORMATION A.C.L.S.

Organisée par TétrAa

Remarque importante :

Nombres de places réservées à ce jour : **24 personnes par session** de formation ACLS Provider

Pas d'inscriptions supplémentaires possibles, sauf cas exceptionnels qui feront l'objet de demande de disponibilité à nos prestataires et vous seront ensuite confirmés par nos soins.

Suite aux nombreuses demandes reçues, nous vous conseillons de ne pas tarder pour réserver vos stages, voir les conditions d'inscriptions plus haut.

Conditions d'annulation du stage de formation :

Jusqu'à 60 jours avant le stage :

Coût : 45 € de frais de dossier par personne

De 60 jours à 31 jours avant le stage :

30% de frais d'annulation sur le montant total (soit 201€)

A 30 jours avant le stage et en dessous :

100% de frais d'annulation sur le montant total (soit 670€)

***La réservation avec l'envoi du chèque de 620 € implique votre accord sur les conditions d'annulation.***

***L'annulation du stage doit être effectuée par lettre recommandée (AR) avant la date du stage.***

Important :

Vous êtes couvert par la compagnie d'assurance MAIF, contrat dont nous pourrions vous fournir les clauses sur demande accompagnée d'une enveloppe timbrée.

Convention - Devis - Facture :

Nous établissons à votre gré, une convention ou un devis pour une prise en charge par votre entreprise dès réception du bulletin d'inscription correctement rempli, en mentionnant cette demande par les coordonnées de l'entreprise au paragraphe 5 (convention ou devis), 50€ de frais de dossier.

Une facture vous sera adressée à l'encaissement du dernier chèque soldant votre inscription, à réception du montant total pour les conventions signées dans les délais.

Renseignements :

Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement.